

Le RUSÉ

La France est entrée en récession. Autrement dit, pendant 2 trimestres successifs elle a connu une « croissance négative ». Vous noterez bien l'ironie de l'expression. Un peu comme s'il fallait peser les mots, pour ne pas trop effrayer les Français, ou pour conjurer le mauvais sort. Pour le Gouvernement, c'est LA mauvaise nouvelle du moment. Pour les médias c'est LE scoop de la semaine. Pour les Français c'est juste le signe que décidément ceux qui nous gouvernent n'ont pas tout à fait la même vision des choses que l'immense majorité des gens. Les Français eux constatent que les prix ne cessent d'augmenter (vous allez voir ce qui va se passer s'ils suppriment réellement les pièces de 1 et 2 centimes...), et que leur salaire ne suit pas la même courbe. Ils savent ce que c'est que la « croissance négative », ils vivent dedans depuis des mois. Et attention, interdiction de se plaindre, après tout il y a des pays où c'est bien pire : prenez la Grèce ou bien l'Espagne... Là bas ils seraient bien contents de vivre en France. Et peut-être même qu'ils accepteraient de travailler pour un salaire moins élevé... Alors ce que les salariés français ont aussi compris, c'est que l'heure n'était pas aux revendications, ni aux récriminations. C'est déjà beau d'avoir un boulot par les temps qui courent... Alors faut pas être trop gourmand non plus... Mais au fait cette « croissance négative », elle n'aurait pas été positive si les milliards d'euros évadés vers des cieus plus cléments (météorologiquement parlant) étaient restés en France ? Là où ils manquent tant...

Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



Drapeau de vigilance orange sur Calaire Chimie

Vendredi dernier à l'Alhambra s'il y en avait un qui devait se sentir particulièrement concerné par la projection du film, la Saga des Conti, c'est bien Patrick Salingue, délégué syndical CGT de Calaire Chimie. En effet, l'ombre d'un redressement judiciaire plane au-dessus de son usine, avec peut-être à la clef, une coupe franche dans les effectifs des salariés. Même si pour l'instant rien n'est confirmé, il semblerait que l'on se dirige vers la suppression d'une centaine d'emplois soit la moitié de l'effectif actuel. Une réunion du comité d'entreprise est prévue le jeudi 23 mai et selon toute vraisemblance des mesures de restructuration des activités du site calaisien devraient être annoncées.

D'ores et déjà les élus communistes ont décidé de prendre les devants comme par exemple, Bertrand Péricaud qui vient d'écrire au Préfet pour l'alerter sur la situation préoccupante de Calaire Chimie : « *cette entreprise a été vendue par le groupe Tessenderlo dont l'Etat est actionnaire à hauteur de 26% via la Société Nationale des Poudres et Explosifs... Le propriétaire actuel est un fonds d'investissement allemand (ICIG) spécialisé dans le rachat d'entreprises pharmaceutiques... Au regard des engagements non tenus par ce fonds en terme d'investissements en faveur du site de Calais, il apparaît que la stratégie s'apparente à une orientation purement financière... C'est pourquoi, je vous demanderais de bien vouloir organiser avec célérité, une réunion de concertation avec l'en-*

semble des protagonistes dans la perspective d'ouvrir le champ de la négociation... »

De son côté, Jacky Hénin, député communiste au Parlement Européen, suit attentivement l'évolution de la situation et rencontrera prochainement les représentants du personnel de Calaire Chimie. On ne peut continuer à laisser nos industries périlcliter, voir tout un



savoir-faire s'évanouir, nos richesses être dilapidées sans réagir. Au regard de la situation de l'emploi dans le bassin calaisien avec 18% de chômage, tout doit être fait pour sauver ce site industriel. Rappelons que l'Etat actionnaire de l'entreprise doit prendre ses responsabilités dans ce dossier et peser de tout son poids pour qu'une solution pérenne soit trouvée.

Caluire - Conti : même combat

Tout comme pour la situation de Caluire Chimie, c'est une logique financière qui avait amené à la fermeture du site de Continental Clairoux (même si pour l'instant il n'est pas encore question de fermeture pour Caluire). Une logique qui veut que l'on fasse du

fric le plus rapidement possible, sans tenir compte de l'humain. Pourquoi attendre, à moyen terme, les bénéfices dégagés grâce à la richesse du travail quand on peut tout de suite se faire du pognon en détruisant une activité souvent séculaire. Pourquoi s'embarrasser de morale, qu'importe si derrière on détruit des vies, qu'on paupérise des territoires et que sans scrupule, on fait porter le poids de son avidité à la collectivité... Il faut se repaître le plus possible et le rapidement possible, faire toujours plus plaisir aux actionnaires.

Sur ce terrain de chasse, les fonds d'investissement sont de véritables prédateurs. Dans le cas de Caluire Chimie, le pillard s'appelle **International Chemical Investors Group (ICIG)**, groupe financier allemand privé qui, depuis sa création en 2004, a déjà acquis 19 sites de production en Europe et aux Etats-Unis. En véritable parasite, ICIG a déjà utilisé son potentiel de nuisance ailleurs qu'à Calais, jugez plutôt...

ICIG et la fermeture de l'usine Azur Chimie de Port-de-Bouc

En janvier 2009, ICIG se rend acquéreur de l'unité de production d'Azur Chimie basée à Port-de-Bouc dans les Bouches-du-Rhône pour la modique somme de 35 000 €. Cette usine qui fonctionnait depuis plus d'un siècle, transformait le brome et employait 104 salariés.

En juillet 2009, la direction de cette usine annonçait la suppression de la moitié des 100 emplois du site. Mais ICIG dès sa prise de possession envi-

Suite p 2

En bref... En bref... En bref... En bref... En

Droite Forte

Annonçant son ralliement à la Droite Forte, mouvement fondé par Guillaume Peltier, ancien du FN, Emmanuel Agius a déclaré dans la presse : « *Ce sera peut-être une surprise pour certains, notamment mes adversaires politiques...* » Qu'il se rassure, en ce qui concerne Jacky Hénin et son entourage, ils n'ont pas été étonnés du tout. Ce n'est en effet plus un secret pour personne que Natacha Bouchart et

son équipe fricotent avec l'extrême droite depuis que cette dernière s'est retirée du second tour des municipales de 2008 (et alors qu'elle pouvait se maintenir) dans le seul but de faire gagner Bouchart et surtout de faire battre Jacky Hénin...

Scoop toujours...

Dans les Echos et chuchotements de ce dimanche, on appris que « *la Modem Michèle Courmont aurait ainsi proposé à Jacky Hé-*

nin de le rejoindre. Plus fort, une rencontre a eu lieu entre le même Jacky Hénin et Antoine Deguines ». Et là pas de conditionnel... Si c'est Nord Littoral qui le dit, ça doit être vrai... Ne manque plus qu'un nom : celui de Claude Demassieux qui « *aurait* » approché Jacky Hénin pour s'assurer un avenir plus serein que celui qui l'attend aux côtés de sa grande copine Natacha. Mais vous n'êtes pas obligés de nous croire...

On le note

Retenez votre soirée du **samedi 8 juin** : L'Atelier organise une **soirée chanson française**.

On vous donnera tous les détails sur cette soirée dans le Rusé de la semaine prochaine mais vous pouvez d'ores et déjà en parler autour de vous... Attention, le nombre de places sera limité...

La sage des Conti : une leçon de colère

Vendredi soir, le film de Jérôme Palteau, *La saga des Conti*, a été projeté devant une centaine de personnes au cinéma l'Alhambra. A l'initiative du Collectif Entreprises de la section calaisienne du Parti Communiste Français et en présence du réalisateur Jérôme Palteau, ce film a suscité une vive émotion chez les spectateurs, en particulier chez ceux qui ont des responsabilités au sein d'un syndicat.

En effet, ce documentaire est une belle leçon de syndicalisme. La parole des personnages se conjugue aux expressions, souvent inventives, de leur lutte, pour mettre en lumière les logiques de solidarité qui ont permis au mouvement de durer, et l'intelligence collective qu'elles ont fait naître, qui a conduit, in fine, à une jolie victoire. L'élan engendré par le mouvement, la victoire de la dignité humaine qu'il a représentée font toute la valeur de ce film.

Tenaces, solidaires et déterminés, les « Conti » vont finalement faire plier la direction de Continental, obtenir indemnités, reconversions et accompagnement. Dernièrement le tribunal administratif d'Amiens a même estimé que le licenciement des 22 représentants du personnel n'était pas justifié par « la nécessité de sauvegarder la compétitivité de Continental France d'une menace réelle et durable ». Le tribunal a donc décidé que « l'autorisation de licenciement pour ces 22 salariés dits protégés devait être annulée ». Ainsi les délégués disposèrent de 2 mois pour faire une demande de réintégration, que l'entreprise a eu l'obligation d'accepter. Au total le plan social aura finalement coûté plus de 200 millions d'euros au manufacturier allemand. « Et c'est encore

rentable de faire ça ! » S'étonne un des leaders du mouvement.

Reste malheureusement que l'usine est fermée et que le bilan humain est lourd. Sur l'ensemble des 1120 salariés licenciés : 588 sont en CDI ou CDD de plus de 6 mois, ou en création d'entreprise (70% des entreprises créées ont déjà mis la clé sous la porte) ; 108 sont en formation ; 115 dans une autre situation (retraite, projet personnel, invalidité...) ; 202 avaient été radiés du dispositif d'accompagnement pour cause « d'inactivité » pour retrouver du travail ; resteraient 100 personnes encore « en recherche » et accompagnées par le cabinet de reclassement. Deux autres chiffres font partie du bilan pour les syndicats : 256 divorces depuis la fermeture du site, et 2 suicides. Ainsi, selon les syndicats, près de la moitié des anciens salariés de

l'usine Continental de Clairoux se retrouvent sans emploi depuis sa fermeture en mars 2009.

A l'issue de la projection du film, précédent le débat avec le réalisateur, le délégué CGT de l'usine Schaeffler de Calais, Dominique Tollet a fait une brève intervention. Il a d'abord remercié les organisateurs de l'initiative, souligné le moment émouvant qu'avait suscité le film, avant de rappeler que la fermeture de l'usine des Conti était étroitement liée avec une fermeture de l'un des sites du groupe Schaeffler et le licenciement de 105 salariés sur l'usine de Calais la même année. En effet, le groupe Schaeffler avait fait une OPA sur le groupe Continental, ce qui avait occasionné une perte de 20 milliards d'euros et entraîné un désastre humain dans les deux entités.

sageait déjà de la fermer définitivement le 31 décembre et d'engager sa dépollution et son démantèlement en 2010.

Lorsque ICIG est devenu actionnaire principal, l'entité Azur chimie a été créée, un nouveau projet industriel devait voir le jour : une production renouvelée, réorientée vers l'agrochimie. Mais ce projet industriel s'est très vite transformé en suppression de 100% des emplois.

La volonté de la part d'ICIG de nuire était certaine et a éclaté au grand jour quand un repreneur, le groupe Orrion chimie, s'est manifesté. Ce dernier a purement et simplement été éconduit et la volonté de démantèlement de l'usine par l'actionnaire, qui ne souhaitait pas d'un concurrent direct sur le marché de la transformation du brome, est devenue manifeste. Le cas d'Azur-Chimie est la caricature de la financiarisation de l'économie et de la désindustrialisation injustifiée car le site était performant.

Sur les 104 salariés que comptait encore cette installation industrielle fin 2009, 102 ont été licenciés sans qu'aucune solution de reclassement n'ait été offerte par l'industriel. Deux salariés "protégés" car élus au comité d'entreprise d'Azur Chimie, eux, n'ont reçu "aucune consigne" de leur direction et sont donc restés, officiellement, tous deux salariés de l'usine. Mais sans travail.

Pire et pour se rendre compte jusqu'où peut aller le cynisme de patrons qui licencient sans vergogne, et qui une fois leur méfait accompli s'en partent sans état d'âme, ICIG a oublié de payer l'URSAF, puis pris les cotisations de la mutuelle, et enfin tout simplement oublié de se faire représenter devant le Conseil de Prud'hommes de Martigues. La direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Bouches-du-Rhône avait notifié à l'entreprise une obligation de revitalisation, rien n'a été fait.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, plus de deux ans après la fermeture de l'usine, l'influence néfaste du passage d'ICIG continue de pourrir la vie des port-de-boucains. En effet, l'immense friche industrielle de feu Azur-Chimie, réduit à l'état d'usine fantôme depuis plus de deux ans est devenue une "plaie béante", l'un des plus gros "no man's land" de la région. La mairie de Port-de-Bouc a commencé l'acquisition foncière autour du site, mais reste un détail majeur : la prise en charge de la dépollution du terrain de l'ancienne usine chimique, estimée à 2,5 millions d'euros qui devait être à la seule charge d'ICIG. Le fonds d'investissement allemand se fait toujours tirer l'oreille pour tenir ses engagements.

Interview du réalisateur : Jérôme Palteau

Le Rusé : Pourquoi ce film ?

Jérôme Palteau : Une question me taraudait : comment peut-on vivre et travailler dans une usine dont on sait qu'elle va fermer prochainement ? Je décidais donc d'entreprendre un travail d'enquête et rendre compte pendant toute une année de ce qui allait suivre à travers quelques portraits d'ouvriers et de leurs familles.

Le Rusé : ta démarche était-elle engagée ?

Jérôme Palteau : A cette époque, je n'avais jamais vécu un conflit social de l'intérieur et mon opinion sur les syndicats était plutôt vague, or ces syndicalistes se sont révélés hors normes. Mais quand j'ai commencé à tourner, je pensais faire un film sur la résignation, mais les « Conti » ont changé le cours de l'histoire. J'ai dû changer mes projets.

Le Rusé : Comment les ouvriers ont-ils perçu ta présence ?

Jérôme Palteau : Au fil des semaines, ma présence régulière à leurs côtés m'a permis de gagner leur confiance, ils ont au fur et à mesure oublié la caméra et m'ont ouvert les coulisses de leur combat.

Le Rusé : Que reste-t-il de pour toi de cette expérience ?

Jérôme Palteau : Cette aventure, je l'ai vécue avec les « Conti » pendant de longs mois, cela crée des liens. Si le conflit est aujourd'hui terminé, ils continuent à se réunir régulièrement devant l'usine fermée. Quant à moi, surpris que je fus par la vigueur de leur combat et par leur détermination, j'ai été aspiré par leur mouvement comme un torrent et j'ai suivi leur tribu. Je garde le contact avec certains d'entre eux.

Poil à gratter

Herbes folles

Saurez-vous deviner où a été prise cette photo ? Au pied d'un des immeubles de l'OPHLM dont les abords ne sont plus entretenus par l'organisme public depuis des mois ? Non. Dans un des terrains vagues laissés à l'abandon en centre-ville ? Non. Eh bien figurez-vous que c'est à Calais-Nord, en pleine rue Royale récemment rénovée qu'elle a été faite. A notre grande surprise lundi matin nous avons constaté que les bacs à fleurs tant décriés (ils abîment les véhicules, ne sont pas franchement esthétiques...) laissaient voir un trou à la place de ce qui devait être une plante ou un arbuste. Un voleur était-il passé dans la nuit ? Était-ce au contraire l'œuvre des jardiniers qui agissaient



sur ordre pour changer des plantations qui ne plaisaient plus ? Mystère. Quoi qu'il en soit vendredi les bacs étaient toujours dans le même état... A moins que la municipalité n'ait décidé de lancer une nouvelle mode : les bacs à fleurs sont en effet remplis de mauvaises herbes. C'est vrai qu'au moins ça pousse bien et ça ne demande pas d'entretien... Et dire que Natacha Bouchart a mis l'attraction touristique au cœur de sa politique... Pas sûr que ça soit avec des mauvaises herbes qu'elle va donner une belle image de la ville...

C'en est trop !

C'est ce qu'affirment 8 conseillers municipaux d'opposition : Michèle Leheut Delavallée, Dominique Fran-

çois, Virginie Quenez, Patrick Allemand, Alain Mascret, Gilles Coquempot, Charles François, Jacky Hémin. Convocation de conseil municipal ne respectant pas le cadre juridique, dossiers vides ne contenant aucune information de nature à permettre de se faire une idée sincère de la question... « ...C'en est trop. C'est pourquoi nous avons mandaté un avocat spécialisé en droit public, pour que les Calaisiens que nous représentons et les autres, voient leurs droits respectés. Nous ne participerons pas à ce conseil et demandons son annulation et sa re-convocation dans les termes fixés par la loi. Nous demandons que les dossiers mis en discussion permettent réellement de se faire une opinion sincère de la question débattue. » On en reparle rapidement.